



ASSO AUTISME - LES CAMÉLÉONS

SUPERVISION DES PROFESSIONNELS

FRANCE

Supervision des professionnels

La Haute Autorité de Santé (H.A.S.) recommande la supervision régulière des professionnels du médico-social afin de lutter contre l'épuisement professionnel et la routine.

Dans le cadre de l'évolution des compétences du bénéficiaire et de la pratique professionnelle de l'encadrant, la supervision apporte des propositions d'aménagements et des pistes de travail.

La supervision a lieu dans tout lieu de prise en charge du bénéficiaire (domicile, école, établissement, etc).

Nos objectifs sont les suivants :

- Identification des besoins du professionnel et/ou de l'établissement,
- Accompagnement à l'identification des besoins et priorités d'actions pour les bénéficiaires,
- Enseignement et accompagnement dans l'utilisation de nouveaux outils et stratégies,
- Définition et/ou réévaluation des objectifs liés aux accompagnements du professionnel.

Tarifs

- 37 € / heure pour les pros internes à l'association
- 40 € / heure pour les pros externes à l'association

Nous contacter

 lescameleons-autisme@hotmail.com

 www.lescameleons-autisme.com

 Les Caméléons - Autisme

 Les Caméléons - Autisme